

la Chambre. On estime qu'il n'y aura pas de changements dans la liste des présidents et vice-présidents.

D'après l'Estafette, au début de la prochaine session, M. de Méaux d'accord, avec M. Martel, ministre de la justice et des cultes, proposerait, à l'acceptation de la Chambre, un projet de loi portant élévation à la première classe du tribunal de Saint-Etienne.

On sait que le ministre des finances a déposé un projet de loi tendant à réduire de 25 à 20 centimes la taxe des lettres. Dès le début de la prochaine session, M. Léon Say doit insister particulièrement pour l'adoption de ce projet qu'il ne regarde, d'ailleurs, que comme un commencement d'une amélioration plus importante. Il est également question d'abaisser le prix des dépêches télégraphiques. Pour commencer, on se contenterait de ramener le prix des dépêches au tarif en vigueur avant 1876.

Le ministre des finances et du commerce étudient, en ce moment, les moyens de supprimer, ou tout au moins de diminuer l'impôt sur la petite vitesse, on espère que le gouvernement ne tardera pas à arriver à une solution pratique sur ce sujet qui intéresse si vivement notre commerce.

MM. Hanebelle, Victor Bart et Constant Fontaine, adjoints au maire de Versailles, ont envoyé leur démission à M. le préfet de Seine-et-Oise.

Le Bien Public annonce que M. Martel, ministre de la justice, doit soumettre à la signature du président de la République, de nouveaux décrets accordant des grâces, réductions et commutations de peine à près de 400 condamnés pour faits politiques, se rattachant aux événements des 4 septembre 1870 et 18 mars 1871.

Le chemin de fer métropolitain de Paris

On sait qu'une commission administrative a été chargée par la ville de Paris, d'aller examiner sur place le chemin de fer métropolitain qui passe sous Londres. Au retour, les ingénieurs de la ville ont dressé pour Paris un projet qui est soumis, en ce moment, au Conseil municipal. D'après ce projet, deux grandes lignes partant, à l'Est de Paris, l'une de la ligne de Vincennes, l'autre de la gare d'Orléans, se dirigent vers l'Ouest. La première, quittant la ligne de Vincennes, rejoindra la gare de Lyon, remontera le long du canal, se dirigera, par la place du Château d'Eau, vers les Halles, le Palais-Royal, la Bourse, la gare de l'Ouest, rive droite, et les Batignolles. La seconde, prenant son point de départ à la gare d'Orléans, suivra la rive gauche de la Seine et traversera le boulevard Saint-Germain dans toute sa longueur. Une autre jonction sera située vis-à-vis du Louvre; un embranchement venant de la ligne de Sceaux, au Sud, et marchant vers le Nord, reliera la gare de l'Ouest, rive gauche, à Saint-Germain-des-Près, passera dans un tunnel creusé sous la Seine, dans l'axe de l'entrée principale du Carrousel, traversera le Louvre et viendra sous le Palais-Royal s'embrancher sur la première ligne. Enfin, une voie ferrée, descendant du Nord, reliera les gares du Nord et de l'Est, descendra le boulevard de Sébastopol et viendra près des Halles se joindre à la première ligne. La gare centrale sera placée sous le jardin du Palais-Royal, à 6^h 30 et contre-bas. On y accèdera, par la galerie d'Orléans, dont les bâtiments du côté Nord seront affectés aux bureaux et aux salles d'attente. Pour remédier aux inconvénients de la vapeur et du gaz dans les longs tunnels, des cheminées d'aération seront élevées au milieu de chaque carrefour. Un des principaux obstacles que présentera l'établissement du chemin de fer souterrain de Paris sera l'ouverture des tranchées sous les conduites et les égouts. A Londres, ces tranchées ont opéré une sorte de drainage qui, en asséchant le sol à de grandes distances, a produit, dans les constructions, des fissures et des dégradations très-coutueuses et très-difficiles à réparer. Mais c'est pour franchir la Seine que les ingénieurs auront le plus d'obstacles à surmonter. Au lieu d'un tunnel, il est question d'en creuser deux qui seraient parallèles, voie d'aller et voie de retour. Ces tunnels seraient construits en briques dans d'immenses tubes en tôle de 6 mètres de diamètre, que l'on introduirait sous le fleuve en pratiquant des galeries à 10 mètres en contre-bas de l'étiage. La dépense totale est estimée, pour 27 kilomètres, à 159 millions, soit un prix moyen de 6 millions par kilomètre. A Londres ce prix s'élevait à plus de 8 millions. On compte sur une recette de 137.000 fr. En Angleterre elle est de 200.000 fr. Mais Londres a une population beaucoup plus considérable et moins dense que Paris, avec une superficie plus grande, toutes conditions qui exigent des voyages plus longs et plus fréquents.

La population de Paris

Voici d'après les journaux parisiens, les chiffres officiels, par arrondissement, du recensement de Paris :

Arrondissement	1872	1876
1 ^{er}	74.286	71.673
2 ^e	73.578	77.968
3 ^e	89.687	90.797
4 ^e	95.003	98.289
5 ^e	96.680	98.289
6 ^e	90.288	97.631
7 ^e	78.663	83.672

Arrondissement	1872	1876
8 ^e	75.794	83.996
9 ^e	103.761	105.689
10 ^e	135.392	142.944
11 ^e	187.393	181.111
12 ^e	87.678	93.537
13 ^e	69.431	73.784
14 ^e	69.611	75.427
15 ^e	75.449	78.549
16 ^e	43.332	48.299
17 ^e	101.804	116.682
18 ^e	138.100	153.284
19 ^e	93.174	98.367
20 ^e	92.772	100.738

Total 1.851.792 1.986.738
Différence en plus pour 1876 : 134.946. Il résulte du précédent tableau que l'arrondissement le plus peuplé est le 11^e qui compte 181.111 habitants. Un détail à remarquer : les quatrième et 5^e arrondissements ont exactement le même nombre d'habitants : 98.289. Ce sont les arrondissements de l'Hôtel-de-Ville et du Panthéon.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Le personnage transféré dernièrement de l'établissement des balayeurs où, ivre, il s'était blotti, dans la chambre de sûreté, vient de passer devant le tribunal correctionnel de Lille.

Quinze jours de prison et 5 francs d'amende ont été appliqués à notre homme pour modérer son emportement et corriger son habitude de boire.

La police, sur la déposition d'une femme, vient d'incarcérer à la prison municipale, un chauffeur, de la rue Fulton.

La plaignante tout échevelée s'était présentée à un agent stationnant rue de la Guinguette, et lui avait raconté que deux hommes venaient d'exercer sur elle d'extrêmes violences en l'accablant de coups nombreux. L'agent conduit par cette femme se rendit sur les lieux de la lutte, mais il ne put procéder qu'à l'arrestation d'un seul des deux agresseurs; l'autre avait pris la fuite.

On le recherche.

Un incident, dont les suites auraient pu être désastreuses, s'est produit, dans la soirée d'hier, au moulin de M. Fournier, rue de Lannoy.

Pendant que toutes les machines étaient en mouvement, la courroie de transmission s'est tout-à-coup rompue. Le grand volant livré à lui-même, et n'ayant plus d'impulsion à donner, a tourné quelques secondes avec une rapidité vertigineuse jusqu'au moment où un ouvrier, dont la présence d'esprit est à remarquer, est venu fermer la soupape.

A part quelques dents d'engrenage cassés et une aile du volant brisée, on n'a à déplorer aucun accident.

La ville de Tourcoing aura ses halles centrales avant Roubaix. Voici ce qu'on lit dans la Gazette de cette ville.

Nous apprenons que la commission des grands travaux de la ville, s'est réunie hier, à la Mairie, afin de procéder à l'examen des divers projets qui ont été envoyés à l'Administration municipale, pour la construction des Halles Centrales.

Cette commission, composée de MM. Hassebrocq, Taffin-Binauld, Vandebouque, Scalabre-Delcourt, François Masurel et Jules Desurmont, auxquels avaient été adjoints, deux architectes de Lille, MM. Marteau et Mourou, et deux ingénieurs civils, MM. Deletombe et Devouge, de Tourcoing, a examiné tous ces projets et étudié les devis qui les accompagnaient; elle s'est prononcée à l'unanimité pour le travail soumis par M. Louis Leblan, architecte de la ville, contre huit autres architectes qui avaient pris part à ce concours.

Le succès remporté aujourd'hui par M. Louis Leblan, non-seulement l'honore, mais il le justifie pleinement le choix dont il fut l'objet de la part de notre Conseil municipal, pour remplacer M. Maillard; c'est une satisfaction pour le présent et de grandes espérances pour l'avenir.

Nos félicitations bien sincères à M. Louis Leblan.

CONCOURS POUR LES HALLES CENTRALES

Le jury du concours s'est réuni à l'Hôtel-de-Ville, le lundi 8 janvier courant, et s'est statué sur les huit projets qui avaient été envoyés et qui ont été soumis à son examen.

A l'unanimité, il a déclaré lauréat du concours, l'auteur du projet *sine ventilation non salubris* aura, M. Louis Leblan, architecte de la ville de Tourcoing.

A partir de ce jour, et conformément aux stipulations du programme, les projets resteront exposés au public, dans la grande salle des mariages, à l'Hôtel-de-Ville, pendant 10 jours, c'est-à-dire jusqu'au jeudi 18 janvier inclusivement, le matin, de 10 heures à midi, l'après-midi, de une heure 1/2 à 3 heures 1/2. Le dimanche 14 janvier, l'exposition sera ouverte au public, sans interruption, de 16 heures du matin, à 3 heures 1/2 de l'après-midi.

A l'expiration du délai consacré à l'exposition, c'est-à-dire à dater du ven-

dredi 19 janvier, les auteurs des projets pourront retirer leurs dessins et pièces annexes, contre récépissé à déposer préalablement au secrétariat de la Mairie.

On a écorché à la maison d'arrêt de Lille, le 29 décembre dernier, pour prévention d'abus de confiance et d'esquiveries, un nommé Lebreton Dulier, très connu à Roubaix, par ses émissions d'actions et ses procès. L'instruction de cette affaire exigera, dit-on, plusieurs mois, nous nous abstiendrons de tout détail qui pourrait entraver les recherches de la justice. Bornons-nous à dire que cette arrestation se rapporte aux cinq ou six sociétés houillères qu'avait fondées Lebreton Dulier.

Plusieurs journaux de Paris annonçaient dimanche que le général Berthaut avait résolu de convoquer prochainement plusieurs classes de l'armée territoriale.

Nous croyons savoir que l'appel projeté a principalement pour objet la remise des livrets individuels. Quant aux exercices militaires, en l'état actuel, il ne peut encore en être question.

Nous apprenons la mort de M. Louis Cellier, rédacteur du *Courrier du Nord*, Président de la Société des secours mutuels l'Union Valenciennaise, décédé à Valenciennes dimanche après une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de 49 ans.

Le Comité départemental pour l'Exposition universelle, dont le bureau est ouvert tous les jours de deux heures à quatre, à la préfecture, rappelle que les demandes d'admission doivent être adressées avant le 15 courant.

Exposition de Philadelphie. — De la liste des récompenses accordées aux exposants français, que publie le *Journal officiel*, nous extrayons les noms suivants qui appartiennent à notre région :

- M. Alfred Bailey, à Douai, dentelles imitation;
- MM. Baquet père et Co, à St-Pierre-Calais (Pas-de-Calais), dentelles mécaniques;
- M. Eugène Blot, Boulogne-sur-Mer (id.), statuettes en terre cuite;
- M. Chiraux, à Cambrai, cirages;
- M. Cosset-Dubulle, Lille, lampes de sûreté;
- MM. Dumortier et Cuigniet, à Roubaix, draps et tartans;
- MM. Francès frères, à St-Pierre-Calais, imitations de guipures de soie;
- M. A. Fiolet, à St-Omer (Pas-de-Calais), pipes en terre;
- M. Jules Guilbert (id), houblons;
- MM. Herbelot et Devot, à St-Pierre-Calais, dentelles;
- MM. Hassebrocq frères, à Comines, fil de lin;
- MM. Lonquety et Co, à Boulogne-sur-Mer, ciment Portland;
- MM. Robert Mexton et Co, à St-Pierre-Calais, dentelles mécaniques.
- MM. Pourre Gillot, O'Kelly et Co, à Boulogne, plumes et porte-plumes;
- MM. Amédée Prouvost et Co, à Roubaix laines peignées;
- M. E. Roussel, à Roubaix, teintures et impressions sur laine;
- M. F. Richter, à Lille, bleu d'outremer;
- MM. Vanoutryve et Co, à Roubaix, étoffes pour meubles;
- MM. Ph. Vrau et Co, à Lille, fil de lin à coudre.

Il y a encore eu, dimanche, rue d'Austerlitz, à Lille, une scène qui aurait pu tourner au tragique :

Un repris de justice, expulsé de France, F. Vandevonne, avait repassé la frontière avant-hier pour venir voir sa femme qui habite la maison n° 37 de cette rue. C'était pour la maltraiter. « Toute la nuit on se querella, on se battit. Les voisins ne purent fermer l'œil. Le vacarme dura jusqu'à une heure de l'après-midi.

Un sergent de ville s'étant présenté, le belge, bien qu'armé d'un couteau poignard parfaitement affilé, se sauva par la fenêtre, escalada un mur, et se trouva dans la maison de M. V. son voisin.

Celui-ci, à cette subite apparition, le somma de se retirer.

Vandevonne s'exécuta; mais, à sa sortie, voyant la retraite coupée par le sergent de ville, il le saisit à la gorge et lui porta un coup de couteau.

Fort heureusement, M. V., le voisin, était accouru. Il détourna l'arme qui ne fit que trouer la tunique de l'agent, tout en blessant M. V. à la main.

Puis, Vandevonne reprit sa course. Plusieurs hommes courageux essayèrent de l'arrêter, mais ce ne fut que sur la place d'Esquermes qu'un vigoureux gaillard le terrassa et le maintint sous lui en attendant l'arrivée des agents.

Vandevonne a été mis ce matin à la disposition du parquet.

Un belge, âgé de 38 ans, Edouard Delval, se présente, hier, au bureau de police et réclame avec un imperturbable sang-froid, un livret qu'il disait y avoir laissé. On demande à notre homme, si par hasard, on n'aurait pas lancé contre lui, quelque arrêté d'expulsion, comme il hésitait à répondre; on chercha, et Delval fut reconnu pour avoir déjà subi trois condamnations. En prison.

Pour la chronique locale, G. Baudouin

Le train partant d'Annoy à midi et arrivant d'ordinaire à Avesnes à 12 h. 30 a subi, samedi, un retard d'une heure par la rupture d'un essieu de la locomotive.

Cet accident a eu lieu dans la gare de Dompiere. Les voyageurs n'ont ressenti aucune secousse.

Un commencement d'incendie, qui s'est déclaré la semaine dernière dans la ferme de M. Despres, hameau de Wattines-Capelle, près Cysoing, a détruit une trentaine de sacs de graines de betteraves, placés contre le mur qui sépare le magasin d'un four à gaz. La perte est de 2,000 fr. Il y a assurances pour 160,000 francs.

ANCIEN. — Certains mineurs, familiers sans doute avec le danger, poussent souvent beaucoup trop loin l'impruderie.

Le 4 de ce mois, Ch. Dubulle avait déposé dans une chambre du premier étage de son habitation une boîte contenant 11 k. de poudre pour la mine.

Ce jour-là, vers deux heures après-midi, il se rendit dans sa chambre pour y prendre un vêtement, quand une formidable explosion retentit.

Dubulle s'élança par la fenêtre d'une hauteur de quatre mètres. Néanmoins il fut assez sérieusement brûlé aux mains et à la figure.

Son beau-frère, garçon de huit ans, qui se tenait au rez-de-chaussée, a été aussi légèrement blessé.

Il n'est pas resté un carreau de verre dans la maison. Les dommages s'élevaient à plus de 500 francs.

On croit que Dubulle, en marchant, a mis le feu à des grains de poudre éparés sur le plancher de la chambre.

Le train direct de Valenciennes qui doit arriver à Lille à 7 h. 25 min. du soir, a eu dimanche une heure de retard, par suite de la rencontre d'un train de voyageurs aux abords de la gare de Valenciennes. Il n'y a eu d'ailleurs aucun accident à déplorer.

On s'amuse beaucoup aux environs d'Hazebrouck, — est une variété des gens qui n'est pas près de disparaître, à propos l'indicateur, c'est celle des mauvais farceurs. On en trouve un peu partout. Pour eux, tout est histoire de rire; qu'ils exposent les gens à se casser le cou, ou qu'ils leur causent des dommages, bah! histoire de rire!

C'est ce qui est arrivé à Steenvoorde s'en retourant chez lui en voiture par une nuit noire; tout à coup son cheval fit un écart et se jette brusquement sur l'accotement, puis, venant à rebrousse-pente, s'élança à fond de train, malgré les efforts de son maître, qui ne parvint à le maîtriser que longtemps après.

Quelle était la cause de ce retard? — Une tonne, que des farceurs, en train de s'amuser, étaient allés chercher aux environs et avaient placée au beau milieu de la route.

Une autre nuit, sur un chemin très-frequenté, on trouva, dressées de distance en distance, des chaînes enlevées à l'enclos des fermes, des herbes, des instruments aratoires. Un cheval s'alla se jeter contre ces obstacles, ne s'en tira pas sans se blesser. Et puis, à quel danger ne sont pas exposés les personnes qui voyagent?

Histoire de rire!... Ce n'est pas la première fois que des jeunes gens s'amusaient de la sorte. Nous avons déjà eu occasion d'en parler.

Nos farceurs feront sagement de réfléchir, car leurs amusements ont fini par inquiéter la justice, et tant pis pour le premier qui se fera prendre.

État-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 janvier.

Clotilde Devot, rue de la Tuilerie, cour Lavoisier, 32. — Henriette Baumont, quai de Watrins, 3 bis. — Joseph Pias, rue des Longues-Halles, cour Pauchant, 4. — Hector Voreux, rue de la Banque, cour Dutilleul 7. — Pierre Colpère, rue Bernard, 32. — Marie Clerc, rue Neuve, 31.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 janvier. — Charles Pley, 32 ans, rue Wall, 44. — Virginie Destoop, 56 ans, ménagère, rue des Charpentiers 12. — Louis Mayeul, 29 ans, journalier, rue Decresse 62. — Samuel Desmarchelier, 9 mois, rue Targot. — Joseph Becke, 72 ans, tailleur d'habits, rue du Luxembourg, 21. — Louis Legrand, 21 ans, apprêteur, Hotel-Dieu. — Hector Savaert, 4 mois, rue du Fort, cour de la Providence. — Maria Verbeke, 62 ans, ménagère, sentier de la Basse-Moquette. — Bernard Deman, 56 ans, concierge, rue des Farvenus 35. — Benoît Verbeke, 8 mois, rue N° 71.

État-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 5 janvier.

Georges Desbrière, rue des Farvenus. — Zélie Glorieux, au Pont-de-Neuville. — Charles Deryter, à la Marlière.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 5 janvier. — Martial Leclercq, 40 ans 7 mois 15 jours, époux de Justine Urlicie, rue de la Cloche. — Hélène Desarmes, 77 mois, à la Blanchette-Porte. — Jules Destombes, 29 ans 2 mois 20 jours, à l'Epine.

MARIAGE du 8 janvier. — Paul Delplanque, 22 ans, garçon de magasin, et Maria Dumortier, 23 ans, fille de magasin. — Florisse Laurent, 20 ans, tisserand, et Florine Helleis, 22 ans, bobineuse. — Victor Montagne, 26 ans, garçon de magasin, et Céline Taverne, 25 ans, soignouse. — Henri Cateau, 28 ans, tisserand, et Hélène Pouchan, 21 ans, couturière. — Henri Gaudron, 28 ans, fleur, et Maria Desrousseaux, 25 ans, soignouse. — Joseph Daechte, 24 ans, fleur, et Elise Desurmont, 20 ans, rattachouse. — Joseph Dubus, 29 ans, fleur, et Halvina Duremant, 21 an, dévidouse. — Jules Selosse, 37 ans, tisserand, et Hermance Duhout, 31 ans, rattachouse. — Jean-Baptiste Plouvier, 29 ans, tisserand, et Mathilde Duthoit, 26 ans, soignouse.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DEBUQUOY-SEARLÉ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle HAZINA-ELVINA DEBUQUOY, décédée à Roubaix le 8 janvier 1877, à l'âge de 24 ans et 41 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux obsèques qui auront lieu le mardi 9 janvier 1877, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin. A Roubaix. Les *vigilantes* seront chantées le mercredi 10, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Paix, 45, à Roubaix.

Les amis et connaissances de la famille DUPERRONT-CORNILLE, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame LÉVINE-AONIS CORNILLE, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1877, à l'âge de 83 ans et 2 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de

vouloir bien assister aux obsèques et services solennels qui auront lieu le jeudi 11 janvier 1877, à 9 heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les *vigilantes* seront chantées le mercredi 10, à 4 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Providence, à Roubaix.

Un obit solennel sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 9 janvier 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur ISIDORE-JOSEPH HER, époux de Dame MARIE THIEFFRY, décédé à Roubaix, le 11 décembre 1876, à l'âge de 66 ans. — La Confrérie du Saint-Sacrement fera célébrer un obit le mercredi 10 courant, à 7 heures, en la même église. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de bien vouloir considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré le mercredi 10 janvier 1877 à 9 heures, en l'église de Saint-Christophe, à Tourcoing, pour le repos de l'âme de Dame FLORENCE-BROUVANIE LE BLON, veuve de Monsieur ALEXANDRE DERVAUX, décédé le 2 janvier 1876, à l'âge de 71 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu. 12803

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 11 janvier 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de : Mademoiselle JAVIER BOUVY, décédée à Roubaix, le 8 janvier 1876, à l'âge de 17 ans, et de Mademoiselle MARIE BOUVY, décédée à Roubaix, le 11 janvier 1876, à l'âge de 20 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Le cabinet de M^e HEBDET, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Imprimerie Alfred Rebour. — A vis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien) et dans la *Vraie France*, de Lille.

VILLE DE ROUBAIX. — Cours de langue espagnole. — Tous les mardis samedis et dimanches, de 7 heures 1/2 à 8 heures 1/2, cours élémentaires pour les jeunes gens.

Tous les mardis et jeudis à 8 heures 1/2, cours pratiques ORAUX.

Tous les samedis à 8 heures 1/2, correspondance commerciale. — Langage familial. — Le professeur, X. DORION.

Un drame en chemin de fer.

Attaque de train de la ligne du Nord par deux contrebandiers.

Le 30 décembre dernier, le train de marchandises 336 était en gare à Bohain à 9 h. 42 m. matin; au moment où il allait refouler vers son garage, deux hommes en descendirent furtivement, sautèrent sur le talus, franchirent la haie qui borde la voie et disparurent en un instant : c'étaient deux contrebandiers.

Pour faciliter l'intelligence de ce qui va suivre, nous avons besoin d'expliquer au lecteur de quelle façon procèdent certains contrebandiers qui veulent introduire frauduleusement leurs marchandises; en France. Le sac de contrebande sur le dos, ils attendent en rase campagne le passage d'un train de marchandises; dès que celui-ci paraît, ils s'apprêtent et y montent avec une incroyable agilité.

Doués d'une force musculaire et d'une audace peu commune, ils manquent rarement leur coup. Arrivés là, ils se mettent en devoir de dissimuler leurs articles sous des marchandises et de se cacher eux-mêmes avec une extrême précaution. Une fois la frontière passée, ils se laissent ainsi porter jusqu'à leur destination et descendent à la même facilité.

Les employés de chemin de fer n'ignorent pas cet audacieux procédé; aussi dès qu'ils virent à la gare de Bohain les deux inconnus descendre du train et se sauver, ils comprirent immédiatement que le train 336 devait receler de la contrebande. Ils fouillèrent minutieusement les wagons et découvrirent sous un chargement de briquettes 4 ballots de tabac pesant ensemble 50 kilos.

Ces colis furent déposés à la gare de Bohain et le train se remettait en marche pour Fresnoy-le-Grand. Il avait parcouru environ 1,000 mètres et marchait à sa vitesse réglementaire de 30 kilomètres à l'heure, lorsque les deux hommes qui étaient descendus à Bohain apparurent sur la voie, sautèrent sur le marche-pied d'un wagon, et grimpaient lestement, se dirigeant en se cramponnant, vers l'endroit où ils avaient mis leur contre-bande.

Le garde-frein du train les aperçut et fit aussitôt les signaux d'arrêts, agitant son drapeau rouge, cria au chauffeur Geerts de stopper, mais Geerts ne vit rien, n'entendit rien. La locomotive remorquant deux machines à froid, suivies de huit wagons couverts, qui masquaient la vue à l'arrivée du train.

Pendant ce temps là, les deux contrebandiers étaient arrivés sur le wagon dans lequel ils avaient posé leur tabac, mais lorsqu'ils virent que leur cachette avait été éventée et que la place était vide, ils entrèrent dans une violente fureur et passant de wagon en wagon, ils gagnèrent la loge du garde-frein.

Celui-ci n'eut que le temps de s'esquiver en remuant du côté de la locomotive et en faisant avec son drapeau rouge des appels désespérés. Les mal-faiteurs, armés de morceaux de charbon, les lançaient avec force contre le malheureux employé, qui faillit plusieurs fois être précipité sur la voie.

Le train filait avec rapidité sur la pente qui descend à Fresnoy-le-Grand, et les freins serrés avec énergie étaient impuissants à enrayer la marche.

Enfin, le signal d'alarme fut entendu et l'on put ralentir à la hauteur du disque de Fresnoy.

On approchait d'un poste de canton-

nier, et les employés du train avaient du secours.

Les deux contrebandiers, qui alors prirent de l'élan, se précipitèrent sans proférer des menaces de mort, sautant à bas du train, l'un d'eux se frotter le pied, car il se débattait.

Au même moment, un cantonnier nom Aimé arrivait et demandait que venait de se passer. On lui dit que deux contrebandiers avaient sauté le train. Aimé se porta aussitôt en course dans la direction qu'avaient pris les fugitifs et fut assez heureux pour les surprendre un. Après une violente lutte, le corps dans laquelle il reçut que contusions, il parvint à s'en rendre maître. La gendarmerie, informée, arriva en cet instant.

Ce malfaiteur, qui ne parait pas plus de 20 à 22 ans, a été écroué maison d'arrêt de Saint-Quentin. On s'empare bientôt de la personne de son sinistre compagnon. Le cantonnier Aimé, le garde-Clair et le graisseur Thunevel ont les plus vives félicitations pour leur courageuse conduite.

(Progress de la Seine)

Faits Divers

Dimanche, Billier assisté de cellule à la célébration de la messe, sait comment sont construites les sous cellulaires. Du rez-de-chaussée, grenier, toutes les cellules sont étalées sur des couloirs qui tous convergent vers un centre. Et c'est au centre qu'est l'autel où le prêtre officie. Toutes les portes des cellules, fixées à un croc restent entr'ouvertes, et les prisonniers peuvent suivre l'office. L'aumonier a l'habitude de parcourir les galeries de s'arrêter au près des prisonniers, entré dans la cellule de Billier.

A sa sortie, ce dernier a accompagné le prêtre jusque sur le pas de la porte. Il avait le visage inondé de larmes, il avait de longues heures dans un état de prostration complète. On ne l'eût plus réclamer, comme aux premiers jours, au sujet de la nourriture et bien-être matériel. Il ne fume plus, ses nuits sont agitées. Il se couche et se couche d'heure en heure; lutte contre l'insomnie et appelant le secours à son aide. Que si ses compagnons de cellule viennent à parler de son crime, lui ne répond rien et se contente lui imposer silence d'un signe de main.

Il met alors la conversation sur campagne du Mexique et parle de l'avancement qu'il aurait pu avoir s'il n'était malheureux, il n'aurait pas trop aimé à le voir. Mais la conversation dure peu et le voit se réfugier dans la lecture *Mémorial de Sainte-Hélène*, par M. Cases, ouvrage à lui prêté par l'aumonier.

On lit dans la *Gazette de Nîmes* : « La France semble devoir suivre une bonne voie que lui trace l'Angleterre, point de vue religieux. C'est ainsi qu'on apprend qu'un des plus grands noms du Gard vient d'abjurer le protestantisme pour se convertir à la religion catholique, qui était jadis la foi de ses pères. Nous connaissons aussi la conversion d'une dame de nos pays, qui nous apprend qu'un de ses plus anciens amis et que nous n'avions pas encore annoncé dans la *Gazette*. »

Tout le monde trouvera que ce soit là d'amples compensations à la perte — si perte il y a — que l'Église a pu faire dans la personne de M. Bouchard.

Deux élections de conseillers généra